RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00176
Numéro SIREN : 388 150 906
Nom ou dénomination : ABEILLES SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2020 sous le numéro de dépôt 1685

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél05.62.51.77.77-Fax05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CHORUS
83 rue Chanzy
72000 Le Mans

V/REF :
N/REF : 92 B 176 / 2020-B-1685

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 24/07/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

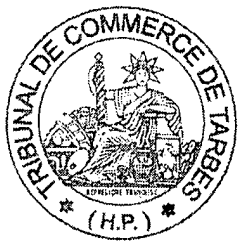
ABEILLES SANTE
Société par actions simplifiée à associé unique
23 BIS avenue du Mamelon Vert
65110 Cauterets

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-1685 le 24/07/2020

R.C.S. TARBES 388 150 906 (92 B 176)

Fait à TARBES le 24/07/2020,

LE GREFFIER



24 JUIL. 2020 (1) **BILAN - ACTIF** 2020IB/1685

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 23 Bis Avenue du Mamelon Vert 65110 CAUTERETS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 8 8 1 5 0 9 0 6 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	121 256	AG 90 602	30 653
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	16 399	AK 16 399	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	125 506	AO 18 292	107 214
		Constructions	AP	524 250	AQ 252 307	271 943
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	952 934	AS 725 532	227 402
		Autres immobilisations corporelles	AT	496 240	AU 246 451	249 788
		Immobilisations en cours	AV	384 919	AW	384 919
		Avances et acomptes	AX	44 737	AY	44 737
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	870	CV	870
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	124	BE	124
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	4 802	BI	4 802
		TOTAL (II)	BJ	2 672 041	BK 1 349 586	1 322 455
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 021 991	BM	1 021 991
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	431 029	BS	431 029
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	82 800	BW	82 800
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	384 871	BY 6 543	378 328
		Autres créances (3)	BZ	617 890	CA	617 890
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	791 138	CG	791 138
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 660	CI	31 660
		TOTAL (III)	CJ	3 361 382	CK 6 543	3 354 838
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 033 423	1A 1 356 129	4 677 294

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 204 360)	DA	204 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	104 640
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 436
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	12 000
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 12 000)	DG	779 994
	Report à nouveau	DH	304
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	182 138
	Subventions d'investissement	DJ	35 807
	Provisions réglementées *	DK	119 902
	TOTAL (I)	DL	1 459 582
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	649 090
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 277 926
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 532
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	882 834
	Dettes fiscales et sociales	DY	285 277
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	115 049
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 217 711
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 677 294

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 766 028
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	963

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD	5 932 013	FE	364 749	FF	6 296 762	
	Production vendue : services *	FG	69 007	FH	7 964	FI	76 971	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 001 021	FK	372 713	FL	6 373 734	
	Production stockée*					FM	(68 301)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	81 969	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 054	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 397 456	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 487 457	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(52 535)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 526 605	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 157	
	Salaires et traitements*					FY	1 472 724	
	Charges sociales (10)					FZ	437 096	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	250 919	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 198	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	39 978	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 215 603	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	181 852	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 717	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 717	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 120	
	Différences négatives de change					GS	62	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	23 182	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 465)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	161 387	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	24 115
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	27 976
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	52 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	61 861
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	7 137
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68 998
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 906)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	13 363
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(51 021)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 452 265
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 270 126
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	182 138

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	6 153
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	2 717
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	14 400
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	15 700
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	81 334
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	37 116
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(lignes 1 à 6)

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 959	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 902	
Amortissements des immobilisations	7 137	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 000
Subventions d'investissement virées au résultat		26 976
Produits sur exercices antérieurs		24 115

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	142 018	KE	KF 7 854
CORPORELLES	Terrains		KG	125 542	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	589 789	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	1 001 407	KT	KU 72 281
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	213 276	KW	KX 47 904
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	59 883	KZ	LA 5 511
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	151 957	LC	LD 22 050
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	1 329	LF	LG 4 911
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	251 542	LI	LJ 137 103
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM 44 737
CORPORELLES	TOTAL III		LN	2 394 729	LO	LP 334 500
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	870	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	124	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 036	1U	1V 3 766
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	2 030	LR	LS 3 766
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 538 778	ØH	ØJ 346 120

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV 12 216	LW 137 655	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX 36	LY 125 506	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG 65 538	MH 524 250	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 120 755	MK 952 934	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM 1 000	MN 260 181	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 65 394	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 9 584	MT 164 423	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW 6 241	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	3 726	MZ	NA 384 919	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE 44 737	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY	3 726	NG 196 914	NH 2 528 588	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 870	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 124	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 4 802	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 5 796	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	3 726	ØK 209 131	ØL 2 672 041	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2020
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	106 304	PF	12 914	PG	12 216	PH	107 001
Terrains		PI	15 877	PJ	2 451	PK	36	PL	18 292
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	264 387	PW	53 459	PX	65 538	PY	252 307
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	713 665	QA	132 622	QB	120 755	QC	725 532
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers,	QD	48 213	QE	24 574	QF	1 000	QG	71 788
	Matériel de transport	QH	45 607	QI	12 120	QJ		QK	57 728
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	105 421	QM	19 729	QN	9 584	QO	115 566
	Emballages récupérables et divers	QP	1 183	QR	184	QS		QT	1 368
TOTAL III		QU	1 194 356	QV	245 142	QW	196 914	QX	1 242 584
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 300 661	ØP	258 056	ØQ	209 131	ØR	1 349 586

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	119 902	TG		TH		TI	119 902	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z	119 902	TS		TT		TU	119 902	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	634	6P		6R	634	6S		
	Sur comptes clients	6T	5 344	6U	1 198	6V		6W	6 543	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	5 979	TY	1 198	TZ	634	UA	6 543	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	125 881	UB	1 198	UC	634	UD	126 445	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	1 198	UF	634			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX	119 902			119 902

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 802	UV		UW	4 802
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 788		7 788		
	Autres créances clients	UX	377 083		377 083		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 403		4 403		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	113 789		113 789		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	127 404		127 404		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	372 292		372 292		
	Charges constatées d'avance	VS	31 660		31 660		
	TOTAUX	VT	1 039 225	VU	1 034 422	VV	4 802
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	963	963		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	648 126	203 976	444 149	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	21 729	21 729		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	882 834	882 834		
Personnel et comptes rattachés		8C	113 989	113 989		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	98 272	98 272		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	54 302	54 302		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 713	18 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 256 196	1 256 196		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	115 049	115 049		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 210 178	VZ 2 766 028	444 149	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	275 256	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	168 161			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	182 138
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	7 706	XE	7 796
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	90		[redacted]
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	5 959
	Amendes et pénalités	WJ	5 959	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			[redacted]
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	29 063
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	224 956

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		PA	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9	26 299	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	83 720
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD			
				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	83 720

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	141 236	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	141 236	XO

Cegid Group

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
DEPENSES DE MECENAT	15 700
PARTICIPATION DES SALARIES	13 363

Cegid Group

(lignes 1 à 3)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Excédent des crédits d'impôts sur l'IS de l'exercice	51 021
Déduction fiscale exceptionnelle (art. 39 decies)	26 299
Déduction acquisition oeuvre d'art d'artiste vivant	6 400

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	129 728

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	199		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	410 284		– Autres réserves	ZD	168 180
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	242 000
				Autres répartitions	ZF	
				Report à nouveau	ZG	304
TOTAL I	ØF	410 484		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	410 484

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail	J7	29 036)	YQ	20 143
	– Engagements de crédit–bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance			YT	381 016
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	295 876)	XQ	317 891
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	196 708
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	498 588
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	17 654
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	9 683)	ST	1 114 745
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 526 605
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	31 604
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z	20 553
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	52 157
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée			YY	696 455
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	529 633
DIVERS	– Montant brut des salaires *			ØB	1 459 545
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1.32 %
	– Numéro du centre de gestion agréé *	XP		– **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*			RH	

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP N° 2059-A 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		1 000				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Cumulus	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/08/2007	1 281		1 281					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Aménagt intérieur B	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/04/2007	24 254		24 254					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Installat° téléphon	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/04/2009	2 000		2 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Portail	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/07/1992	1 075		1 075					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Menuis bureau Lah v	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/01/1994	1 139		1 139					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Travaux Bureau Lah	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/02/1994	1 516		1 516					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Trav Bureau Lahit V	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/02/1994	2 050		2 050					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Travaux Bureau Lahi	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/02/1994	1 125		1 125					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Trav Bureau Vieux B	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/03/1994	1 174		1 174					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Travaux Bureau Lahi	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/03/1994	2 034		2 034					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Trav Lahitte Bureau	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	14/03/1994	1 246		1 246					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Travaux Lahiit Bure	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	14/03/1994	1 097		1 097					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Travaux Lahitte Vie	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/03/1994	64		64					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Travaux Lahitte Bur	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/04/1994	724		724					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Hon architecte Auti	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/1995	3 048		3 048					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Spots galerie Pavil	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	14/10/1995	218		218					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Climatisation Alge	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/08/2003	2 211		2 211					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Agrand Stockage Roa	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2004	1 163		1 163					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Accessoires	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/1993	152		152					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Extracteur	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/1993	3 201		3 201					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Déshumidificateur	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/1993	304		304					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Pèse colis	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/10/1996	324		324					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Table emballage	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	07/02/1997	711		711					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Robot Chef Major Cl	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/03/1999	579		579					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Banderoleuse 2000 M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2000	11 474		11 474					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Imprim thermiq PUMA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	13/03/2002	2 714		2 714					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Vidéo projecteur Fo	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/03/2004	1 086		1 086					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Remplisseuse volum.	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2004	12 415		12 415					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Etiquetteuse imprim	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/09/2004	5 963		5 963					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Pompe doseuse Apiel	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/05/2005	1 839		1 839					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Machine Lady Pack 4	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	06/03/2006	6 200		6 200					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Armoire réfrigérée	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/10/2007	639		639					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Défrigeur Ami - Api	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/07/2008	842		842					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Etagères	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/04/2009	672		672					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Téléviseur Samsung	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/04/2009	425		425					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Réfrigérateur Brand	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/05/2009	572		572					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Panneaux signalitiq	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/08/2009	3 351		3 351					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Vitrine	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	02/02/1998	662		662					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Mobilier Bureau Sal	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/08/2004	1 836		1 836					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
10 Chaises bistrot	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	29/06/2006	166		166					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
3 fauteuils Nominel	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/07/2006	336		336					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 comptoirs pour sa	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	14/11/2007	1 708		1 708					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
2 fauteuils Nominel	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/07/2008	212		212					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Fauteuil de bureau	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/11/2009	113		113					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
HERVE AMENAG ALGECO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/05/2011	1 485		1 485					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
RESEAU PRO FACADE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	23/06/2011	1 026		1 026					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Elevateur Toyota	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/09/2011	5 200		5 200	1 000				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			1 000	1 000					
Doublage ALGECO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2011	2 800		2 800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Vestiaire pour labo	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2011	2 506		2 506					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Chauffe eau	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	02/01/2010	881		881					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Chauffage suspendu	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/01/2010	1 690		1 690					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Habillage tôle inox	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2010	1 314		1 314					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
180 plateaux trappe	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/02/2010	3 513		3 513					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Site Vente	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/11/2011	8 450		8 450					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PECH Isol phonique	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/10/2011	1 485		1 485					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PECH Isolation to	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	13/11/2011	1 150		1 150					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Stand foire bois+	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/10/2011	9 260		9 260					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Sechoir à pollen	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	29/05/2010	800		800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
50 Essaims pour la	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	02/03/2010	2 500		2 500					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
60 ruches R1D filiè	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/06/2010	7 440		7 440					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Sièges	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/02/2010	339		339					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Couvre cadres 800	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/02/2010	3 936		3 936					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MICROSOFT MAC 2011	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/04/2012	208		208					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
FRIGO 340 L - METR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/08/2012	590		590					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
3 Bureaux TAO 1 c	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/09/2012	1 605		1 605					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
3 Bureaux Cesario	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/09/2012	825		825					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 Bureaux double co	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/09/2012	1 200		1 200					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Taxe loc equip Sit	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/05/2011	36		36					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Lignes chauff+alim	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	13/12/2012	1 640		1 640					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ACER OFFICE FAM 20	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	28/09/2012	57		57					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Rayonnage	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/12/2012	580		580					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
RENTASHOP SITE WEB	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2012	3 500		3 500					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Appareil photo cano	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/12/2012	500		500					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BUNGALOW ALLOMAT+ra	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	13/08/2013	3 443		3 443					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Caisse Frigorifique	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/10/2013	7 401		7 401					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CAISSE FRIGORIFIQUE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/10/2013	10 980		10 980					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ECHAFFAUDAGE FACADI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/04/2014	5 700		5 700					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ECHAFAUDAGE INTERIE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/04/2014	800		800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
OUTILLAGE MACONNERI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/04/2014	1 000		1 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
INCUBETTE 9.2L AC E	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	13/02/2015								
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CHAUDIERE A VAPEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/11/2015	10		10					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BAROUDEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/11/2015	200		200					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TOUTABRI 8/9/1.5	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/11/2015	3 900		3 900					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AMENAGEMENT SITE TR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/11/2015	1 000		1 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A

Désignation

SAS ABEILLES SANTE

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
PRODUCTION IMMO CHR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/11/2015	182		182					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ICKO TERMOMEL POUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	06/05/2016	633		633					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DEFIGEUR AMI API RI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/08/2016	973		973					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
GRILLES A PROPOLIS	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/01/2017	450		450					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
	(à préciser) au titre de :	N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 %, 16,5 %(1) ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 du CGI) ③	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 *bis* du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

15 **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10 %**	taxées à **15 %**	taxées à **18 %**	taxées à **19 %**	taxées à **25 %**
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLES SANTE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	51
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	1
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 373 734
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	6 373 734

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	10 054
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	61 182
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	71 237

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 962 003
Variation négative des stocks	OQ	15 766
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 741 942
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	8 088
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	39 978
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	3 767 778

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 677 192

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	2 677 192

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ / — / /
Date de cessation	HR	/ /

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F 2020**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 38815090600013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABEILLES SANTE

ADRESSE (voie) 23 Bis Avenue du Mamelon Vert

CODE POSTAL 65110 VILLE CAUTERETS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	109

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination LES ABEILLES

N° SIREN (si société établie en France) 523674265 % de détention 97.86 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 61 Voie Chemin de Balas

Code Postal 65700 Commune LAHITTE-TOUPIERE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G 2020**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 3 8 8 1 5 0 9 0 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABEILLES SANTE

ADRESSE (voie) 23 Bis Avenue du Mamelon Vert

CODE POSTAL 65110 VILLE CAUTERETS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SCI Dénomination DE LA RUCHE

N° SIREN (si société établie en France) 799570411 % de détention 87.00

Adresse : N° 75 Voie Place Lagardère

Code Postal 65700 Commune MAUBOURGUET Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABEILLES SANTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 677 294 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 182 139 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées au coût d'acquisition.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 5 ans
* Autres immobilisations incorporelles :

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Aucune valeur résiduelle significative et mesurable n'a été identifiée.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont valorisés au Prix de Revient Moyen Pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Options comptables et fiscales

- Les frais accessoires sont incorporés au coût de revient des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le traitement comptable relatif aux frais d'acquisition des titres de participation n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.
- Les coûts d'emprunt engagés pendant la période de production d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés en charges financières.
- Le traitement comptable relatif aux frais de constitution, de transformation et de 1er établissement n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.
- Le traitement comptable relatif aux coûts de developpement n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.
- Le traitement comptable relatif aux frais d'émission d'emprunt n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	142 018	7 854	12 217	137 656
Immobilisations incorporelles	**142 018**	**7 854**	**12 217**	**137 656**
- Terrains	125 543		36	125 507
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	589 790		65 539	524 251
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 001 408	72 282	120 755	952 935
- Installations générales, agencements aménagements divers	213 277	47 905	1 000	260 181
- Matériel de transport	59 883	5 511		65 394
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 958	22 050	9 585	164 424
- Emballages récupérables et divers	1 329	4 912		6 241
- Immobilisations corporelles en cours	251 542	137 103	3 727	384 919
- Avances et acomptes		44 738		44 738
Immobilisations corporelles	**2 394 730**	**334 500**	**200 641**	**2 528 589**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	870			870
- Autres titres immobilisés	124			124
- Prêts et autres immobilisations financières	1 037	3 766		4 803
Immobilisations financières	**2 031**	**3 766**		**5 797**
ACTIF IMMOBILISE	**2 538 779**	**346 120**	**212 858**	**2 672 041**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 854	334 500	3 766	346 120
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**7 854**	**334 500**	**3 766**	**346 120**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 727		3 727
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	12 217	196 914		209 131
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**12 217**	**200 641**		**212 858**

Immobilisations corporelles

La société ABEILLES SANTE a tenu compte lors de son inventaire physique des essaims d'abeilles en sa possession. Ils représentent une valeur extra-comptable de 84 150€.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 137 103 euros

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les investissements réalisés pour la construction de nouveaux batîments dont la date de mise en service est prévue en 2020.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI DE LA RUCHE 65700 MAUBOURGUET	1 000	30 474	87,00	11 874
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	870	870			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 305	12 914	12 217	107 002
Immobilisations incorporelles	**106 305**	**12 914**	**12 217**	**107 002**
- Terrains	15 877	2 452	36	18 293
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	264 387	53 459	65 539	252 308
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	713 665	132 622	120 755	725 532
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 214	24 575	1 000	71 788
- Matériel de transport	45 608	12 120		57 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 421	19 730	9 585	115 567
- Emballages récupérables et divers	1 184	184		1 368
Immobilisations corporelles	**1 194 356**	**245 142**	**196 914**	**1 242 584**
ACTIF IMMOBILISE	**1 300 661**	**258 056**	**209 131**	**1 349 586**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 039 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 803		4 803
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	384 872	384 872	
Autres	617 890	617 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 660	31 660	
Total	**1 039 226**	**1 034 423**	**4 803**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 082
Autres créances	2 718
Disponibilités	
Total	**19 800**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	635		635	
Créances et Valeurs mobilières	5 345	1 199		6 543
Total	**5 979**	**1 199**	**635**	**6 543**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 199	635	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 360,00 euros décomposé en 5 109 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	119 902			119 902
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**119 902**			**119 902**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 210 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	964	964		
- à plus de 1 an à l'origine	648 126	203 976	444 150	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 730	21 730		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	882 834	882 834		
Dettes fiscales et sociales	285 278	285 278		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 371 246	1 371 246		
Produits constatés d'avance				
Total	**3 210 178**	**2 766 028**	**444 150**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	275 256			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	168 161			
(**) Dont envers les associés	1 256 197			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	964
Emprunts et dettes financières divers	14 401
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	581 346
Dettes fiscales et sociales	151 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	64 271
Total	**812 114**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	31 660
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**31 660**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	20 144
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce	*209 278*
Nantissement du matériel industriel	*38 304*
Autres engagements donnés	247 582
Total	**267 726**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Le capital fin de carrière acquis par les salariés au titre du départ à la retraite n'est pas significatif au sein de la société ABEILLES SANTE.

"ABEILLES SANTE"

Société par Actions Simplifiée à capital variable, au capital d'origine de 200 000 €
Siège Social : 23bis, avenue du Mamelon Vert – 65110 - CAUTERETS

SIREN 388 150 906 R.C.S. TARBES

DECISIONS UNILATERALES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE
en date du 17 juin 2020

L'an deux mil vingt,
le dix-sept juin à quinze heures,

La soussignée, **Catherine FLURIN**, domiciliée 61, chemin du Balas - 65700 LAHITTE-TOUPIERE,
Agissant en qualité :

- d'une part, de Présidente de la société "ABEILLES SANTE", Société par Actions Simplifiée à capital variable, au capital d'origine de 200 000 € divisé en 500 actions de 400 € nominal chacune,
- d'autre part, de représentant de l'associé unique de la société "ABEILLES SANTE ", la société "Sàrl LES ABEILLES", Société à responsabilité limitée au capital de 750 000 €, dont le siège social est sis 61, chemin de Balas 65700 LAHITTE-TOUPIERE, immatriculée au R.C.S. de TARBES sous le numéro SIREN 523 674 265, en vue d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,

I - EXPOSE PREALABLEMENT CE QUI SUIT :

Qu'en sa qualité de Présidente de la société, elle a établi l'inventaire, arrêté les comptes annuels – bilan, compte de résultat et annexe - de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et rédigé le rapport de gestion sur les opérations dudit exercice ; ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Puis, après avoir donné la parole à Monsieur Benoît LOUBON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, pour la lecture de ses rapports, Madame la Présidente :

II - RAPPELLE L'ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Discussion et approbation de ces rapports et des comptes annuels dudit exercice,
- Quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Résolution concernant les opérations visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

III - DECIDE CE QUI SUIT :

Première résolution

L'associé unique, sur le rapport de gestion qu'il a établi en sa qualité de Président, et après avoir pris connaissance du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ledit rapport de gestion.

Deuxième résolution

L'associé unique, après avoir constaté que le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, s'élève à ..... 182 138,58 €
inclut un versement à un fonds de mécénat d'entreprise de ..... 15 700,00 €
constate que le bénéfice distribuable ressort à ..... 166 438,58 €
décide de l'augmenter du solde du compte "Report à nouveau" créditeur de ..... 304,58 €
afin d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Distribution de dividendes à hauteur de ..... 166 000,00 €
- Dotation à la réserve de mécénat ..... 15 700,00 €
- Et le solde, au compte "Report à nouveau" ..... 743,16 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associé unique décide de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercice social	**Année du versement**	**Dividende global**	Ce dividende ouvre droit au profit de Associés **personnes physiques** pour la totalité à **Abattement** de	Ce dividende ouvre droit au profit des associés **personnes morales** bénéficiant du régime de l'**intégration fiscale** à une **exonération d'impôts sur les sociétés à hauteur du dividende** qu'elles reçoivent
31-12-16	2017	269 000 €	**40 %,** soit par action : Néant	
31-12-17	2018	442 000 €	**40 %,** soit par action : Néant	
31-12-18	2019	242 000 €	**40 %,** soit par action : Néant	

Troisième résolution

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare approuver tant les conclusions dudit rapport que les conventions qui y sont énoncées.

Quatrième résolution

L'associé unique constate qu'en application de la clause de variabilité du capital social, celui-ci a été porté de 200 000 € à 204 360 € par la création de 109 actions nouvelles de 40 €. Les nouvelles actions ayant émises au prix de 1 000 €, il a été perçu corrélativement une prime d'émission de 960 € par action, formant un montant total de 104 640 €. Ces souscriptions ont été réalisées en juin 2014 et aucune autre variation n'est intervenue depuis lors.

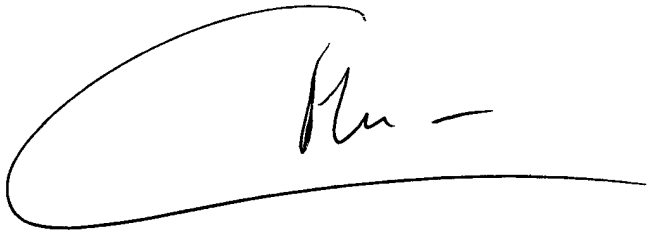
Cinquième résolution

L'associé unique donne tous pouvoirs à la Présidente, ou au mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir les formalités requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de TARBES, consécutivement à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Après l'adoption de ces résolutions et rappelé que les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce font l'objet d'une liste qui sera reportée sur le registre des délibérations en annexe aux présentes décisions, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal :

La Présidente de la société "ABEILLES SANTE"
Représentant la société " Sàrl LES ABEILLES "
Madame **Catherine FLURIN**



ABEILLES SANTE S.A.S.

Société par Actions Simplifiée à capital variable
au capital d'origine de 200 000 €
Siège Social : 23bis, avenue du Mamelon Vert - 65110 - CAUTERETS

SIREN 388 150 906 R.C.S. TARBES

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE

Soumis à l'associé unique le 17 juin 2020,
en vue d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, j'ai établi le rapport de gestion à l'effet d'une part, de vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les documents comptables soumis à votre approbation ont été établis selon les principes généraux du droit comptable actuellement en vigueur, selon les mêmes formes et suivant les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

I - Activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2019

Les produits d'exploitation, d'un montant de		6 397 456 €
sont constitués du chiffre d'affaires à hauteur de	6 373 734 €	
(contre 5 880 828 € au 31-12-18) ; ils tiennent également compte de la variation négative de la production stockée, pour	68 301 €	
de reprises sur amortissement et provisions et de transferts de charges, pour	92 023 €	
Après imputation du coût d'achat des matières 1ères et autres approvisionnements		1 434 922 €
la marge brute globale ressort à 4 962 534 €, elle représente 77,9 % de la valeur de production (contre 78,4% au 31-12-18).		
Les autres charges d'exploitation forment un total de		4 780 681 €
qui se détaille comme suit :		
- Autres achats et charges externes	2 526 606 €	
- Impôts, taxes et versements assimilés	52 157 €	
- Frais de personnel	1 909 821€	
- Dotations aux comptes d'amortissements et de provisions	252 118 €	
- Autres charges	39 979 €	
Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de		181 852 €
(contre un bénéfice de 300 580 € au 31 décembre 2018).		

Après comptabilisation des produits financiers ..... 2 717 €
des charges financières..... 23 182 €
des produits exceptionnels ..... 52 091 €
des charges exceptionnelles ..... 68 998 €
de la participation des salariés ..... 13 363 €
et d'un crédit d'impôt sur les sociétés de ..... 51 021 €

le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 s'établit à..... 182 138 €
(contre 410 284 € au 31 décembre 2018).

II - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 qui, *en euros et en centimes*, s'élève à la somme de..... 182 138,58 €
inclut un versement à un fonds de mécénat d'entreprise de ..... 15 700,00 €
Le bénéfice distribuable ressort donc à ..... 166 438,58 €
Je vous propose de l'augmenter du solde du compte "Report à nouveau" créditeur de..... 304,58 €
afin d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Distribution de dividendes à hauteur de ..... 166 000,00 €
- Dotation à la réserve de mécénat ..... 15 700,00 €
- Et le solde, au compte "Report à nouveau"..... 743,16 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, je vous rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice social	**Année du versement**	**Dividende global**	Ce dividende ouvre droit au profit des Associés **personnes physiques** pour la totalité à **Abattement** de	Ce dividende ouvre droit au profit des associés **personnes morales** bénéficiant du régime de l'**intégration fiscale** à une **exonération d'impôts sur les sociétés à hauteur du dividende** qu'elles reçoivent
31-12-16	2017	269 000 €	**40 %**, soit par action : Néant	
31-12-17	2018	442 000 €	**40 %**, soit par action : Néant	
31-12-18	2019	242 000 €	**40 %**, soit par action : Néant	

III - Situation financière

La situation financière de la société - au 31 décembre 2019 - se présente et se compare comme suit, à celle de l'exercice précédent :

	Au 31-12-18	*Au 31-12-19*
- Capital social	204 360 €	204 360 €
- Prime d'émission	104 640 €	104 640 €
- Réserve Légale	20 436 €	20 436 €
- Réserves règlementées	4 000 €	12 000 €
- Autres réserves et Report à nouveau	620 014 €	780 299 €
- Résultat (bénéfice)	410 285 €	182 139 €
- Subventions d'investissement	62 783 €	35 807 €
- Provisions règlementées	119 902 €	119 902 €
CAPITAUX PROPRES	1 546 420 €	1 459 583 €
- Dettes à plus d'un an	366 404 €	444 149 €
CAPITAUX PERMANENTS (A)	1 912 824 €	1 903 732 €
- Immobilisations incorporelles nettes	35 714 €	30 654 €
- Immobilisations corporelles nettes	1 200 373 €	1 286 004 €
- Immobilisations financières nettes	2 031 €	5 797 €
ACTIF IMMOBILISE NET (B)	1 238 118 €	1 322 455 €
FONDS DE ROULEMENT (A - B)	***674 706 €***	***581 277 €***

IV – Perspectives d'avenir

Malgré la progression de l'activité sociale, l'environnement économique confine à la prudence. Les objectifs à court et moyen terme consistent toujours à étendre les créneaux de distribution, notamment à l'export, et à asseoir les conditions de production sur des standards fiables.

V – Activité en matière de recherche et de développement

Compte tenu de la nature de notre activité, les études en cours visent la poursuite du développement des produits en apicosmétique et apithérapie. Au cours de l'exercice 2019 il a été constitué un crédit d'impôt recherche d'un montant de 76 191 €.

VI – Evénements importants depuis la date de clôture

Au regard des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de la crise sanitaire liée au Coronavirus, les conséquences économiques et financières sont difficilement prévisibles.
Ces événements sont sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019 : les comptes ont donc été établis sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et des passifs, les incidences potentielles.
De manière générale, la Direction estime que les différentes dispositions prises (bancaires, organisationnelles, commerciales, etc) permettront à l'entreprise de supporter les conséquences de cette crise, sans remettre en question la continuité d'exploitation.
Compte tenu des informations à caractère comptable connues à ce jour, et donc postérieures à la période de confinement, notre société n'a pas été impactée par cette crise, ni au regard de l'exploitation commerciale, ni dans celui de la trésorerie.

VII - Filiales et participations

Notre société détient 87% du capital de la SCI de la RUCHE, société qui a été constituée en vue de l'acquisition de nos locaux situés à MAUBOURGUET (65700) - 75, place Lagardère, où elle a établi son

siège social. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro SIRET D 799 570 411. Son résultat pour l'année 2019 est bénéficiaire de 11 873,95 €.

VIII - Capital social

Je vous rappelle que notre capital social est variable. Il a été augmenté début juin 2014 par la souscription de 109 actions nouvelles au prix de 1 000 €, comprenant 40 € de valeur nominale et 960 € de prime d'émission. Notre capital est donc ainsi passé à 204 360 € et la prime d'émission s'élève à 104 640 €. Il n'a pas fait l'objet de variation complémentaire jusqu'à ce jour.

IX - Autres informations et/ou rappels

Dettes fournisseurs et créances clients par date d'échéance : cf tableau joint

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts,

. Dépenses, non déductibles fiscalement : 7 796 €.
. Amendes et pénalités : 5 959 €
. Dépenses somptuaires : néant.
. Dépenses de mécénat : 15 700 €

Détention du capital : le capital social de la société "ABEILLES SANTE" est détenu à concurrence de 100 % par la SàRL DES ABEILLES (SIREN 523 674 265).

Je vais maintenant donner la parole au représentant la société EXAS CONSULTANT, Commissaire aux Comptes, qui va vous rendre compte des contrôles et vérifications auxquels elle a procédé dans le cadre de son mandat et, à cet effet, vous présenter ses rapports.

Après échange de vue je donnerai lecture du texte des résolutions qui vont être soumises à votre vote.

La Présidente,



EXAS CONSULTANT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Bordeaux
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Pau

S.A.S. ABEILLES SANTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

S.A.S. ABEILLES SANTE

23 Bis Avenue du Mamelon Vert
Ets Municipal de Bains
65110 CAUTERETS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux actionnaires,

Mesdames, Messieurs,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEILLES SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant apparaître un bénéfice de 182 139 € pour un total bilan de 4 677 294 €. Ces comptes ont été arrêtés par la présidente le 28 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre audit, ont porté notamment sur les règles et méthodes comptables relatives aux stocks.

La note « Stocks» de l'annexe expose les méthodes de valorisation et de provision éventuelle des stocks. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte évaluation des stocks et des provisions pour dépréciation y afférentes. Ceux-ci se fondent sur un inventaire physique auquel nous avons assisté et sur la valeur de réalisation des stocks de marchandises.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente arrêté le 28 mai 2020 et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

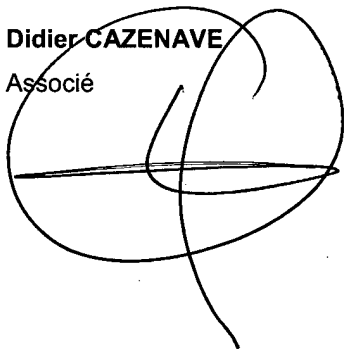
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Serres Castet, le 3 juin 2020
Le commissaire aux comptes

EXAS CONSULTANT

Didier CAZENAVE
Associé



ETATS FINANCIERS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	121 256	90 602	30 654	35 714
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	16 399	16 399		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	125 507	18 293	107 214	109 666
Constructions	524 251	252 308	271 943	325 402
Installations techniques, matériel et outillage industriels	952 935	725 532	227 402	287 743
Autres immobilisations corporelles	496 240	246 451	249 789	226 020
Immobilisations corporelles en cours	384 919		384 919	251 542
Avances et acomptes	44 738		44 738	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	870		870	870
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	124		124	124
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 803		4 803	1 037
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 672 041**	**1 349 586**	**1 322 455**	**1 238 118**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 021 992		1 021 992	968 822
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	431 029		431 029	499 331
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**82 800**		**82 800**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	384 872	6 543	378 328	327 209
Autres créances	617 890		617 890	786 079
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	791 138		791 138	398 429
Charges constatées d'avance (3)	31 660		31 660	30 820
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 361 382**	**6 543**	**3 354 839**	**3 010 689**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 033 424**	**1 356 130**	**4 677 294**	**4 248 806**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 360	204 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	104 640	104 640
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 436	20 436
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	12 000	4 000
Autres réserves	779 994	619 814
Report à nouveau	305	200
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**182 139**	**410 285**
Subventions d'investissement	35 807	62 783
Provisions réglementées	119 902	119 902
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 459 583**	**1 546 420**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	649 090	542 081
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 277 927	1 157 544
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 533	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	882 834	659 718
Dettes fiscales et sociales	285 278	266 164
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 050	76 878
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**3 217 711**	**2 702 386**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 677 294**	**4 248 806**
(1) Dont à plus d'un an (a)	444 150	366 404
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 766 028	2 335 982
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	964	890
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	6 373 734	100,00	5 880 828	100,00	492 906	8,38
Production stockée	-68 301	-1,07	-167 955	-2,86	99 653	-59,33
Subventions d'exploitation						
Autres produits	92 024	1,44	82 365	1,40	9 659	11,73
Total	**6 397 457**	**100,37**	**5 795 239**	**98,54**	**602 218**	**10,39**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	1 487 458	23,34	1 347 478	22,91	139 979	10,39
Variation de stock (m.p.)	-52 535	-0,82	-128 062	-2,18	75 526	-58,98
Total	**1 434 922**	**22,51**	**1 219 416**	**20,74**	**215 506**	**17,67**
MARGE SUR M/SES & MAT	**4 962 534**	**77,86**	**4 575 822**	**77,81**	**386 712**	**8,45**
CHARGES						
Autres achats & charges externes	2 526 606	39,64	2 246 662	38,20	279 944	12,46
Impôts, taxes et vers. assim.	52 158	0,82	58 322	0,99	-6 164	-10,57
Salaires et Traitements	1 472 725	23,11	1 278 658	21,74	194 067	15,18
Charges sociales	437 097	6,86	410 939	6,99	26 157	6,37
Amortissements et provisions	252 118	3,96	254 435	4,33	-2 317	-0,91
Autres charges	39 979	0,63	26 227	0,45	13 752	52,44
Total	**4 780 682**	**75,01**	**4 275 242**	**72,70**	**505 440**	**11,82**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**181 853**	**2,85**	**300 581**	**5,11**	**-118 728**	**-39,50**
Produits financiers	2 718	0,04	2 966	0,05	-248	-8,37
Charges financières	23 183	0,36	26 281	0,45	-3 098	-11,79
Résultat financier	**-20 465**	**-0,32**	**-23 315**	**-0,40**	**2 850**	**-12,22**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**161 388**	**2,53**	**277 266**	**4,71**	**-115 878**	**-41,79**
Produits exceptionnels	52 091	0,82	65 409	1,11	-13 318	-20,36
Charges exceptionnelles	68 998	1,08	26 334	0,45	42 664	162,01
Résultat exceptionnel	**-16 907**	**-0,27**	**39 075**	**0,66**	**-55 982**	**-143,27**
Participation des salariés	13 363	0,21			13 363	
Impôts sur les bénéfices	-51 021	-0,80	-93 944	-1,60	42 923	-45,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	**182 139**	**2,86**	**410 285**	**6,98**	**-228 146**	**-55,61**

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABEILLES SANTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 677 294 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 182 139 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées au coût d'acquisition.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 5 ans
* Autres immobilisations incorporelles :

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Aucune valeur résiduelle significative et mesurable n'a été identifiée.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont valorisés au Prix de Revient Moyen Pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Options comptables et fiscales

- Les frais accessoires sont incorporés au coût de revient des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le traitement comptable relatif aux frais d'acquisition des titres de participation n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.
- Les coûts d'emprunt engagés pendant la période de production d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés en charges financières.
- Le traitement comptable relatif aux frais de constitution, de transformation et de 1er établissement n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.
- Le traitement comptable relatif aux coûts de developpement n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.
- Le traitement comptable relatif aux frais d'émission d'emprunt n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	142 018	7 854	12 217	137 656
Immobilisations incorporelles	**142 018**	**7 854**	**12 217**	**137 656**
- Terrains	125 543		36	125 507
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	589 790		65 539	524 251
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 001 408	72 282	120 755	952 935
- Installations générales, agencements aménagements divers	213 277	47 905	1 000	260 181
- Matériel de transport	59 883	5 511		65 394
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 958	22 050	9 585	164 424
- Emballages récupérables et divers	1 329	4 912		6 241
- Immobilisations corporelles en cours	251 542	137 103	3 727	384 919
- Avances et acomptes		44 738		44 738
Immobilisations corporelles	**2 394 730**	**334 500**	**200 641**	**2 528 589**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	870			870
- Autres titres immobilisés	124			124
- Prêts et autres immobilisations financières	1 037	3 766		4 803
Immobilisations financières	**2 031**	**3 766**		**5 797**
ACTIF IMMOBILISE	**2 538 779**	**346 120**	**212 858**	**2 672 041**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 854	334 500	3 766	346 120
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**7 854**	**334 500**	**3 766**	**346 120**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 727		3 727
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	12 217	196 914		209 131
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**12 217**	**200 641**		**212 858**

Immobilisations corporelles

La société ABEILLES SANTE a tenu compte lors de son inventaire physique des essaims d'abeilles en sa possession. Ils représentent une valeur extra-comptable de 84 150€.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 137 103 euros

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les investissements réalisés pour la construction de nouveaux batîments dont la date de mise en service est prévue en 2020.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI DE LA RUCHE 65700 MAUBOURGUET	1 000	30 474	87,00	11 874
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	870	870			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 305	12 914	12 217	107 002
Immobilisations incorporelles	**106 305**	**12 914**	**12 217**	**107 002**
- Terrains	15 877	2 452	36	18 293
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	264 387	53 459	65 539	252 308
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	713 665	132 622	120 755	725 532
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 214	24 575	1 000	71 788
- Matériel de transport	45 608	12 120		57 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 421	19 730	9 585	115 567
- Emballages récupérables et divers	1 184	184		1 368
Immobilisations corporelles	**1 194 356**	**245 142**	**196 914**	**1 242 584**
ACTIF IMMOBILISE	**1 300 661**	**258 056**	**209 131**	**1 349 586**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 039 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 803		4 803
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	384 872	384 872	
Autres	617 890	617 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 660	31 660	
Total	**1 039 226**	**1 034 423**	**4 803**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 082
Autres créances	2 718
Disponibilités	
Total	**19 800**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	635		635	
Créances et Valeurs mobilières	5 345	1 199		6 543
Total	**5 979**	**1 199**	**635**	**6 543**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 199	635	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 360,00 euros décomposé en 5 109 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	119 902			119 902
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**119 902**			**119 902**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 210 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	964	964		
- à plus de 1 an à l'origine	648 126	203 976	444 150	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 730	21 730		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	882 834	882 834		
Dettes fiscales et sociales	285 278	285 278		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 371 246	1 371 246		
Produits constatés d'avance				
Total	**3 210 178**	**2 766 028**	**444 150**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	275 256			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	168 161			
(**) Dont envers les associés	1 256 197			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	964
Emprunts et dettes financières divers	14 401
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	581 346
Dettes fiscales et sociales	151 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	64 271
Total	**812 114**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	31 660
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**31 660**

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Au regard des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de la crise sanitaire liée au Coronavirus, les conséquences économiques et financières sont difficilement prévisibles.
Ces évènements sont sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019 : les comptes ont donc été établis sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles.
De manière générale, la Direction estime que les différentes dispositions prises (bancaires, organisationnelles, commerciales, etc) permettront à l'entreprise de supporter les conséquences de cette crise, sans remettre en question la continuité d'exploitation.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	20 144
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce	*209 278*
Nantissement du matériel industriel	*38 304*
Autres engagements donnés	247 582
Total	**267 726**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Le capital fin de carrière acquis par les salariés au titre du départ à la retraite n'est pas significatif au sein de la société ABEILLES SANTE.